

Mise en Sécurité

Établissement de soins

COMPORTEMENT À L'AUDITION DE L'ALARME

- Cessez immédiatement votre activité et assurez la sécurité du résident.
- Vérifiez si un indicateur d'action est activé dans votre zone de travail.
- Orientez-vous vers les reports d'alarme pour lire le lieu de détection ou de déclenchement. (Exemple : DM circulation R+1 ou DA chambre 201 R+2)
- Déplacez-vous pour réaliser la levée de doute.

LEVÉE DE DOUTE ET INTERVENTION FACE À UN FEU

- Vérifiez que l'indicateur d'action est allumé et assurez-vous qu'aucune fumée ne s'échappe sous la porte.
- Toucher la porte pour contrôler la température (froid, j'ouvre / chaud, je n'ouvre pas).
- Ouvrez la porte prudemment, en vous protégeant derrière le mur si possible.
- Vérifiez la présence d'un résident dans la chambre et interrogez-le si nécessaire.
- Si le résident est présent : évacuez-le de la chambre ou effectuez un dégagement d'urgence à l'aide d'un drap, si besoin.
- Si le résident est absent : tentez d'éteindre le départ de feu avec l'extincteur le plus proche, uniquement si cela peut être fait sans danger.
- Si le feu ne peut pas être maîtrisé, fermez la porte de la chambre et contactez immédiatement les sapeurs-pompiers.

MISE EN SÉCURITÉ ET ACCUEIL DES SECOURS

- Évacuez la zone sinistrée (une zone correspond à l'espace délimité par deux portes coupe-feu).
- Placez les résidents en sécurité derrière les portes coupe-feu.
- Inspectez chaque chambre, fermez les fenêtres et les portes.
- Une fois dans la zone sécurisée, assurez-vous que tous les résidents sont présents.
- Si nécessaire, ouvrez le portail, en mode manuel si une coupure électrique est en cours.
- Accueillez et guidez les secours dès leur arrivée.

